

# À propos des « colonies anarchistes »

J'ai reçu quelques lettres de camarades intéressés à l'idée de la fondation d'une colonie sur les bases que j'ai vaguement esquissées au cours d'un article paru dans *l'en dehors*. Je ne puis répondre à tous, car leurs longues lettres ne correspondent pas tout à fait aux motifs qui m'ont inspiré quand j'ai abordé ce sujet.

Je n'ai d'abord pas du tout dit que je voulais créer ou établir une colonie anarchiste; j'ai tout simplement voulu formuler mon opinion et mes idées, qui valent tout autant que celles des autres, et... peut-être mieux, cela va sans dire. Dans les lettres que j'ai reçues, je rencontre un grand enthousiasme qui démontre le désir qui dévore certains de s'évader de l'enfer moderne. Je n'ai rien à redire à cela, au contraire, c'est au manque de sens pratique et à l'esprit romantique que j'en ai. Les «copains», comme tout le monde en général, aiment à prendre des rêves pour la réalité, et croient volontiers que vouloir, c'est pouvoir. Dans le cas qui nous occupe, je n'ai parlé que des possibilités d'établir une telle colonie. J'ai insisté sur la réussite certaine au point de vue de résultats économiques en comparant «notre colonie» à quelque autre entreprise capitaliste. Où le bourgeois doit faire fortune, nous pouvons faire de même, voilà mon premier point, et la discussion ne doit pas s'en écarter. Le second point ne doit être examiné qu'après avoir épuisé le premier.

Dans les lettres en question, l'un des camarades me demande quand je pars, et si je l'emmène... l'autre m'assure qu'il est bon travailleur et ne craint pas le paludisme... Un troisième m'avise qu'il n'est pas homme à se laisser embobiner par des promesses fallacieuses et m'invite à surveiller mes assertions... Un quatrième me somme de lui fournir des détails compliqués sur la façon dont sera constituée et marchera la

colonie libre et heureuse de mes rêves...

Tout cela est un peu enfantin, et je ne suis pas encore tombé en enfance...

De plus je puis bien dire que je n'ai pas besoin, moi, de *coloniser* pour être heureux, loin de là. Si je participais à une entreprise de ce genre, ce ne serait que pour me donner des tracas et des soucis à n'en plus finir, et cela en raison du sens trop développé que j'ai de mes responsabilités. Cependant, je ne dis pas que je refuserais d'y participer, mais cela ne pourrait être qu'à la condition de faire la chose sérieusement, et non de m'embarquer dans une tentative insensée, un songe de poète ou autre fantaisiste.

Je n'ai donc fait qu'entamer une discussion sur un sujet des plus intéressants et nous pourrions le continuer. Nous verrons plus tard si quelque chose de pratique peut en découler.

Pour en revenir au point déjà atteint dans cette discussion. je continuerai en déclarant que si le fait de la réussite économique d'une entreprise anarchiste, à caractère de «colonie», est accepté comme certaine ou simplement possible (ce que je voulais démontrer), la question n'est plus que de la lancer. Cependant, avec ma logique implacable d'homme pratique, je ne songe d'abord qu'au fait matériel, et non à l'idéal. Ce premier point accepté, le fait de la réussite économique, se pose ensuite la seconde question à débattre, à savoir: la «constitution» de la colonie. En parlant de constitution, je n'ai dans l'esprit naturellement que l'idée d'arrangement, de ligne à suivre, de responsabilités à déterminer et à accepter, par le fait qu'aucune entreprise ne saurait se passer de plan, d'ordre, d'idées, etc... pour se maintenir en bonne posture.

Dans un journal de langue espagnole publié à New-York, j'ai traité ce sujet superficiellement et je ne veux ici qu'amorcer la discussion et faire réfléchir. De toute façon, il me semble

que le fait qu'aucun groupe désireux d'entreprendre quelque chose d'aussi social qu'une colonie ne saurait se passer d'arrangement et de méthode à suivre, indique qu'il est nécessaire de s'occuper comment la colonie sera «constituée» et disposée pour le bien des participants.

Dans l'article auquel je fais allusion. j'ai nettement déclaré que je ne croyais pas aux organisations, ni d'ailleurs aux règles fixes, ni aux pouvoirs exécutifs d'entités jouissant d'une autorité continue, mais néanmoins je crois à une entente nécessaire entre égoïstes intéressés à entreprendre une œuvre intelligente, et je ne pense pas cette entente contraire même à l'individualisme le plus intransigeant.

Comme déjà dit, je ne veux ici, pour cette fois, qu'esquisser les grandes lignes du projet et passe maintenant au troisième point à résoudre. Cette troisième question, une fois les deux autres plus ou moins résolues, est celle des ressources à réunir et des moyens de mener à bien l'entreprise qui est l'objet de notre étude. En résumé, nous avons vu que la première question était celle du côté matériel ou économique. c'est-à-dire de la réussite d'une exploitation des richesses naturelles dans un territoire approprié. Nous avons indiqué ensuite que la question suivante, ou deuxième, devait être celle de l'arrangement, ou plan, ou «constitution», de l'entreprise, afin de pouvoir procéder d'accord avec nos idées et goûts d'hommes de notre époque et mentalité. Puis que venait après la troisième question, celle des moyens et ressources à disposer. Ces trois questions décidées il ne resterait donc plus qu'à plier bagage et rejoindre l'endroit choisi pour commencer la nouvelle existence de pionniers anarchistes.

J'ai laissé en dehors de toute considération la question des us et coutumes, des mœurs, de la morale et autres notions dites sociales. Je ne m'occupe pas d'indiquer aux camarades ce qu'ils doivent manger, boire ou fumer. «Ma» colonie n'est pas l'œuvre de puritains, je n'hésite pas à déclarer que je place

surtout en première ligne l'idée de prospérité matérielle. Saisit-on bien l'importance de cela? Je ne supprime pas l'argent, je ne fais nullement de l'individu le serviteur de la communauté, je ne le moralise pas, j'ai des vices, et je veux toujours pouvoir les assouvir.

Ce que j'écris actuellement ici n'a pour but que de répondre d'une façon générale aux camarades enthousiasmés qui sont prêts à partir sans savoir où ils vont et demandent des explications rapides. Je puis paraître «évasif» dans ma façon de discuter ma thèse, mais mon excuse est valable si l'on songe bien qu'un tel projet ne peut être réalisable qu'après bien des tâtonnements, des préparatifs sérieux, et des plans bien tracés. J'ai présenté une certaine méthode de procéder dans les discussions préalables, et je me suis gardé de compliquer les choses. Tous les utopistes un peu pratiques ont échafaudé des constitutions et élaboré des plans; Owen dans une seule entreprise à fait succéder huit constitutions les unes aux autres. Elles ont toutes fini par échouer, précisément parce qu'il compliquait l'organisation, et parce qu'il prenait l'individu pour un être autre qu'il est. Je ne suis pas disposé à prendre l'homme tel qu'il «devrait» être, mais bien tel qu'il est, et c'est là justement la cause de ma réussite dans mes relations avec lui.

Pour en revenir finalement à la question en cours, il n'y a pour moi que trois points à débattre: d'abord la question économique, qui doit être établie sur des bases sûres; en deuxième lieu la «constitution» qui doit être simple et pratique: une ligne de conduite générale n'astreignant jamais l'individu et ne négligeant pas son intérêt privé; enfin les ressources à trouver, cela encore doit être une affaire assez facile à résoudre, ne devant jamais nécessiter un capital exagéré en vue du fait que les participants doivent être avant tout hommes de bonne volonté, d'énergie, des travailleurs ou combattifs.

J'insiste toujours sur la nécessité de procéder en toute

connaissance de cause, avec méthode; nous nous distinguons, nous autres anarchistes, de toutes les autres sociétés ou sectes; nos succès auront donc une valeur sociale énorme. Nous devons savoir ce que nous voulons, et en l'état actuel de nos idées et de notre mentalité nous avons une grande latitude d'action. Le mouvement anarchiste de notre époque n'est plus ce qu'il était il y a vingt ans; nous avons acquis une somme d'émancipation déjà intéressante et nous ne sommes plus étreints comme à l'époque syndicale et altruiste; nous voulons travailler pour nous et non pour une entité comme la masse. Ce que nous voulons ne le perdons jamais de vue, car on nous le demandera.

Nous voulons nous émanciper économiquement et socialement, vivre sans autorité et sans croyance imposée. Nous voulons aussi prouver que des hommes peuvent vivre sans lois, sans règlements émanant d'autrui, sans morale déterminée et basée sur les besoins d'une société organisée pour opprimer l'individu. Nous voulons être en fait propriétaires de nous-mêmes et de notre pensée. Pour toutes ces raisons la discussion que nous menons ici doit être pleine d'intérêt et ne manquera pas de produire un résultat pratique; d'ailleurs rien ne prouve qu'il ne s'ajoutera pas d'autres éléments à l'échafaudage d'un projet qui doit se réaliser.

E. Bertran

N.B. – On connaît notre point de vue au sujet des colonies. Sans contrat ou pacte prévoyant les difficultés ou litiges possibles, et les résolvant, nous pensons que toute association du genre «colonie» est vouée à l'échec. – D'ailleurs peu importe que le pacte ou contrat soit proposé par le fondateur ou animateur de l'entreprise associative ou par un groupe. – Nous ne croyons pas non plus que la base économique suffise pour une tentative de ce genre, elle devrait s'étayer sur une base éthique solide. – Au courant comme nous le sommes de l'histoire de ces associations, nous sommes persuadés que leur plus grand facteur de réussite

consiste en ce qu'on puisse y trouver: ou ce que la société REFUSE aux individualistes de notre espèce ou QUELQUE CHOSE D'AUTRE que ce qu'on peut se procurer dans le milieu social. Enfin, une «colonie» n'est concevable, pour nous, qu'à l'usage de «copains» sélectionnés, d'«en dehors» pour de vrai. – N.D.L.R.